

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Julie Brazeau, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Sainte-Adèle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature *Julie Brazeau*

Date 14 juin 2024

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des gains et pertes de réévaluation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	32
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	33
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	34
Charges par objets	35
Excédent (déficit) accumulé	36
Avantages sociaux futurs	40

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	47
Analyse des charges	59

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la  
Ville de Sainte-Adèle

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la VILLE DE SAINTE-ADÈLE (la « Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE SAINTE-ADÈLE au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la VILLE DE SAINTE-ADÈLE inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Autre point

Les états financiers de la VILLE DE SAINTE-ADÈLE pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur les états une opinion non modifiée en date du 15 mai 2023.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

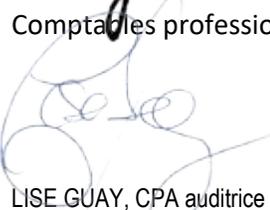
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*  
Comptables professionnels agréés

  
LISE GUAY, CPA auditrice  
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.  
Sainte-Adèle, le 14 juin 2024

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022 Redressé note 23
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	29 243 100	30 179 998	28 126 292
Compensations tenant lieu de taxes	2	690 340	715 554	677 425
Quotes-parts	3			
Transferts	4	704 320	5 024 413	6 434 085
Services rendus	5	1 381 090	1 298 220	1 528 713
Imposition de droits	6	2 619 250	3 372 468	4 476 740
Amendes et pénalités	7	130 000	165 846	217 558
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	392 330	995 147	652 061
Autres revenus	10	65 450	120 628	245 464
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	35 225 880	41 872 274	42 358 338
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	6 024 763	5 548 093	5 102 488
Sécurité publique	15	5 171 144	5 296 541	4 944 149
Transport	16	10 163 912	9 924 360	10 076 586
Hygiène du milieu	17	8 176 990	8 490 195	8 035 691
Santé et bien-être	18	208 560	269 430	177 190
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 489 707	1 445 327	1 428 714
Loisirs et culture	20	4 354 861	4 185 781	3 699 761
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 417 110	1 327 018	1 102 540
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	37 007 047	36 486 745	34 567 119
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	(1 781 167)	5 385 529	7 791 219
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		49 286 317	43 710 113
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		2 215 015	
Solde redressé	28		51 501 332	43 710 113
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		56 886 861	51 501 332

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022 Redressé note 23
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	10 672 562	12 088 120
Débiteurs (note 5)	2	19 412 163	17 404 320
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	30 084 725	29 492 440
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	7 065 949	5 240 882
Revenus reportés (note 11)	12	5 189 593	4 407 558
Dette à long terme (note 12)	13	48 745 837	49 706 640
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	60 647	
	16	61 062 026	59 355 080
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(30 977 301)	(29 862 640)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	86 715 779	80 614 936
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	43 964	43 964
Stocks de fournitures	20	651 442	599 531
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	452 977	105 541
	23	87 864 162	81 363 972
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	56 886 861	51 501 332
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	56 886 861	51 501 332
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	56 886 861	51 501 332
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
				Redressé note 23
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(1 781 167)	5 385 529	7 791 219
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	16 681 600)	11 282 900)	7 033 870)
Produit de cession	3	50 000	21 743	9 094
Amortissement	4	5 170 089	5 182 018	5 170 089
(Gain) perte sur cession	5	(50 000)	(21 704)	56 370
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(11 511 511)	(6 100 843)	(1 798 317)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(51 911)	(98 903)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(347 436)	185 069
	13		(399 347)	86 166
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	<b>(13 292 678)</b>	<b>(1 114 661)</b>	<b>6 079 068</b>
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(32 077 655)	(35 941 708)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		2 215 015	
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(29 862 640)	(35 941 708)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		<b>(30 977 301)</b>	<b>(29 862 640)</b>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	<b>6</b>	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>8</b>	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022 Redressé note 23
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 385 529	7 791 219
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	5 182 018	5 170 089
Autres			
▪ (Gain) Perte sur cession	3.1	(21 704)	56 370
	4	10 545 843	13 017 678
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(2 007 843)	(3 444 289)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 885 714	(88 152)
Revenus reportés	8	782 035	1 533 618
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(51 911)	(98 904)
Autres actifs non financiers	12	(347 436)	185 070
	13	10 806 402	11 105 021
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	( 11 282 900)	( 7 033 870)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	21 743	9 094
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(11 261 157)	(7 024 776)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23		
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	8 692 000	6 606 574
Remboursement de la dette à long terme	25	( 9 672 000)	( 4 317 574)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	19 197	(10 994)
Autres			
▪	28.1		
	29	(960 803)	2 278 006
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(1 415 558)	6 358 251
Solde déjà établi	31	12 088 120	5 729 869
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	12 088 120	5 729 869
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	10 672 562	12 088 120

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Sainte-Adèle est un organisme municipal régi par la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par le conseil composé de six conseillers et un maire.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

S.O.

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers de la Ville de Sainte-Adèle, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

**C) Actifs financiers**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**D) Passifs****Revenus reportés**

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux et du fonds pour la réfection et l'entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par ces fonds.

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

**E) Actifs non financiers****Stocks**

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Infrastructures : 15 à 40 ans
- Bâtiments : 15 à 40 ans
- Bâtiments - Portion relative aux OMHS : 5 ans
- Véhicules : 2 à 15 ans
- Machinerie, outillage et équipement : 1 à 20 ans
- Machinerie, outillage et équipement - Portion relative aux OMHS : 10 ans
- Ameublement et équipement de bureau : 1 à 10 ans
- Autres : 1 an

Les oeuvres d'art ne sont pas constatées à titre d'immobilisations corporelles dans les états financiers. Tout montant encouru pour acquérir une oeuvre d'art est porté immédiatement en charge. La Ville possède des sculptures et des tableaux réalisés par des artistes locaux.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

**Autres actifs non financiers**

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

**F) Revenus**

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement;
- les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur;
- les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;
- les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Il en est de même pour le régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM).

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite par financement salarial offert par la ville à ses pompiers est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la ville reporte l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, les DCTP représentent aussi, en contrepartie, la part des frais reportés financés à long terme, essentiellement des frais d'émission de la dette à long terme, dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que des dépenses de fonctionnement non encore réalisées et par conséquent non encore imputées aux activités de fonctionnement bien qu'ayant déjà fait l'objet d'un financement à long terme.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
  - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.
- Éléments présentés à l'encontre des DCTP :
  - pour le financement des activités de fonctionnement: au fur et à mesure de l'amortissement des frais reportés liés à la dette à long terme.
- Composantes du Financement à long terme des activités de fonctionnement :
  - les DCTP sont débités ou crédités à même toute écriture affectant la dette à long terme à titre de Financement à long terme des activités de fonctionnement ou de Remboursement de la dette à long terme, dans la conciliation à des fins fiscales servant à établir l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales.

#### **I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et autres actifs financiers, s'il y a lieu, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, de la provision pour contestation d'évaluation et de la dette à long terme, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

#### *Dette à long terme*

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

#### **J) Autres éléments**

##### **Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Opérations entre apparentés**

La Ville est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la Ville.

La Ville n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la Ville et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

**3. Modification de méthodes comptables****Adoption initiale - Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450 - Instruments financiers, SP 3041 - Placements de portefeuille, SP 2601 - Conversion des devises et SP 1201 - Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

L'adoption de ces nouvelles exigences, appliquées de façon prospective, n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville mis à part en ce qui concerne la divulgation d'information portant sur les risques découlant des instruments financiers présentée à la note 25.

**Adoption initiale - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)**

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2023
<b>État des résultats</b>	
<b>Charges</b>	
Administration générale	7 008 \$
Transport	4 360 \$
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>(11 368)\$</b>
Excédent (déficit accumulé) au début de l'exercice	- \$
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>(11 368)\$</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023
<b>État de la situation financière</b>	
Passifs	
Autres passifs (Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations)	60 647 \$
Actifs financiers nets (Dette nette)	60 647 \$
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles	49 279 \$
Excédent (déficit) accumulé	
Excédent (déficit) de fonctionnement	(60 647)\$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	49 279 \$
	<u>(11 368)\$</u>

	2023
<b>État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)</b>	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	(11 368)\$
Variation des immobilisations corporelles	
Acquisition	(57 965)\$
Amortissement	8 686 \$
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	(60 647)\$
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	- \$
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	<u>(60 647)\$</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023
<b>Renseignements complémentaires - Résultats détaillés</b>	
<b>Charges</b>	
Administration générale	1 229 \$
Transport	1 453 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	8 686 \$
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>(11 368)\$</b>

	2023
<b>Renseignements complémentaires - Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales</b>	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>(11 368)\$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>	
Immobilisations corporelles	
Amortissement	8 686 \$
Affectations	
Activités d'investissement	57 965 \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>(60 647)\$</b>

	2023
<b>Renseignements complémentaires - Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales</b>	
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>	
Immobilisations corporelles	
Administration générale	28 898 \$
Transport	29 067 \$
Affectations	
Activités de fonctionnement	57 965 \$
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>- \$</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	10 672 562	12 088 120
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	10 672 562	12 088 120
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( ) ( )		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>10 672 562</b>	<b>12 088 120</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	5 298 489	5 820 206
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	5 118 014	4 317 574

**Note****5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	1 860 921	2 839 637
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	13 520 317	11 523 648
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 865 746	532 747
Organismes municipaux	13	148 857	279 454
Autres			
▪ Frais de cour, amendes et autres	14.1	2 016 322	2 228 834
	15	19 412 163	17 404 320
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	9 295 378	9 173 159
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	9 295 378	9 173 159
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	442 939	445 333
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	11 868 406	9 912 971
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		10 881
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	1 227 815	1 410 910
Ministère de la Culture et des Communications	25	98 900	91 103
Autres ministères/organismes	26	325 196	97 783
	27	13 520 317	11 523 648

**Note**

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités, est d'un montant de 15 110 581 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note****8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La Ville de Sainte-Adèle bénéficie d'une marge de crédit autorisée de 5 500 000 \$ au taux préférentiel en vigueur pour ses activités de fonctionnement et d'investissement. Au 31 décembre 2023, le solde utilisé de cette marge était de 0 \$ et le taux était de 7,20 %.

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	3 490 857	2 266 233
Salaires et avantages sociaux	42	1 379 053	1 370 738
Dépôts et retenues de garantie	43	1 780 375	1 158 530
Provision pour contestations d'évaluation	44	19 542	
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	118 437	190 697
▪ Intérêts courus sur dette	45.2	269 127	245 573
▪ Taxes à la consommation	45.3	8 558	9 111
	46	7 065 949	5 240 882

**Note**

La valeur comptable des crédoeurs et autres charges à payer, excluant les taxes à la consommation à payer, les avantages sociaux à payer et la provision pour contestation d'évaluation, est d'un montant de 6 804 706 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49	30 620	24 620
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Intérêts	52.1	254 876	268 890
▪ Frais d'émission	52.2	2 615	1 620
▪ Programme Accès Logis	52.3	2 659 573	2 531 292
▪ Entente de développement culturel	52.4	11 082	7 117
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	312 847	192 555
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	858 561	645 931
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57	366 252	47 772
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Inscription loisirs, autres	60.1	31 108	25 702
▪ Dons	60.2	662 059	662 059
	61	5 189 593	4 407 558

**Note****12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,30	2024	2028	62	49 061 000	50 041 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	49 061 000	50 041 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 315 163)	( 334 360)
					72	48 745 837	49 706 640

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	4 551 000			4 551 000
2025	74	4 278 000			4 278 000
2026	75	4 212 000			4 212 000
2027	76	3 770 000			3 770 000
2028	77	3 713 000			3 713 000
2029 et plus	78	28 537 000			28 537 000
	79	49 061 000			49 061 000
Intérêts et frais accessoires	80	( )	( )	( )	
	81	49 061 000			49 061 000

**Note**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	42 887
Autres régimes (REER et autres)	88	546 147
Régimes de retraite des élus municipaux	89	31 843
	90	620 877
		35 095
		549 690
		31 006
		615 791

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**14. Autres passifs**

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	60 647	
Autres			
▪	94.1		
	95	60 647	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97	57 965	
Passifs réglés	98	( )	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	2 682	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	60 647	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note****Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

La Ville possède un bâtiment qui contient de l'amiante, et par conséquent, la Ville est légalement tenue d'effectuer des activités de mise au rebut lors de la rénovation ou de la démolition de ce bien. Les activités de mise au rebut comprennent la manipulation et l'élimination de l'amiante d'une manière prescrite lorsqu'il est perturbé. Les flux de trésorerie futurs non actualisés attendus représentent un coût de réduction dans 5 ans de 33 599 \$. Le passif total estimé de 30 126 \$ est basé sur la somme des flux de trésorerie futurs actualisés pour les activités de mise en rebut en utilisant un taux d'actualisation de 4,25 % et en supposant une inflation annuelle de 2 %.

En 2008, la Ville a acquis deux réservoirs souterrains qui ont une durée de vie utile estimée de 10 ans. La Ville est légalement tenue d'enlever et de disposer des réservoirs souterrains à la fin de leurs utilisations. Les réservoirs sont amortis sur cette période en utilisant un amortissement linéaire. Conformément à SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service des immobilisations, la Ville a comptabilisé un passif lié à l'obligation d'enlèvement des réservoirs au montant de 30 520 \$. Ce solde a été calculé à partir d'une estimation non actualisée des dépenses futures d'enlèvement de 41 599 \$ devant être encourues en 10 ans. Le taux d'actualisation utilisé est de 5 % et l'inflation annuelle de 2 %.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	43 649 430	660 595		44 310 025
Eaux usées	103	30 625 936	923 465		31 549 401
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	47 794 397	2 560 275		50 354 672
Autres					
▪	105.1	5 747 000	253 286		6 000 286
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	13 832 318	35 250		13 867 568
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	5 827 303	1 136 267	500 488	6 463 082
Ameublement et équipement de bureau	110	1 540 243	98 090	4 239	1 634 094
Machinerie, outillage et équipement divers	111	7 752 514	135 086		7 887 600
Terrains	112	9 523 551	40 420		9 563 971
Autres	113				
	114	166 292 692	5 842 734	504 727	171 630 699
Immobilisations en cours	115	7 657 793	5 440 166		13 097 959
	116	173 950 485	11 282 900	504 727	184 728 658
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	26 406 485	835 518		27 242 003
Eaux usées	118	18 199 274	846 667		19 045 941
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	29 850 272	1 990 778		31 841 050
Autres					
▪	120.1	4 488 124	155 969		4 644 093
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	4 975 595	368 701		5 344 296
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	3 496 590	372 910	500 488	3 369 012
Ameublement et équipement de bureau	125	1 231 487	106 503	4 200	1 333 790
Machinerie, outillage et équipement divers	126	4 687 722	504 972		5 192 694
Autres	127				
	128	93 335 549	5 182 018	504 688	98 012 879
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	80 614 936			86 715 779
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note**

<b>OMHS incluses dans les immobilisations corporelles</b>	<b>Solde au début</b>	<b>Addition</b>	<b>Cession</b>	<b>Total</b>
OMHS - Incluses dans la catégorie « Bâtiments »				
Coût	- \$	28 898 \$	- \$	28 898 \$
Amortissement cumulé	- \$	(5 780)\$	- \$	(5 780)\$
OMHS - Incluses dans la catégorie « Machinerie, outillage et équipement divers »				
Coût	- \$	29 067 \$	- \$	29 067 \$
Amortissement cumulé	- \$	(2 907)\$	- \$	(2 907)\$
<b>Solde à la fin</b>	<b>- \$</b>	<b>49 278 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>49 278 \$</b>

**16. Propriétés destinées à la revente**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	43 964	43 964
	136	43 964	43 964
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	43 964	43 964

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

Note

**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	450 352	105 541
Autres			
▪ Dépôt fournisseur	145.1	2 625	
	146	452 977	105 541

Note

**19. Obligations contractuelles**

La Ville a accordé, à différents fournisseurs, des contrats pour la gestion de l'écocentre, les services de transport, de location et d'agence de sécurité, la disposition et valorisation des boues ainsi que l'enlèvement de la neige sur plus d'un exercice financier. Le coût total de ces obligations contractuelles est de 4 254 868 \$.

Au 31 décembre 2023, ces contrats sont répartis de la façon suivante pour les trois prochains exercices financiers :

2024 - 2 826 131 \$  
 2025 - 1 308 211 \$  
 2026 - 120 526 \$

**20. Droits contractuels**

La Ville offre certaines de ses immobilisations en location. Le revenu total estimé au 31 décembre 2023 de ces droits contractuels est de 58 005 \$.

Le revenu de ces contrats est réparti de la façon suivante pour les trois prochains exercices financiers :

2024 - 18 953 \$  
 2025 - 19 332 \$  
 2026 - 19 720 \$

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

Des contribuables de la Ville ont déposé des demandes introductives d'instance contre les membres du Conseil, contre la Ville et contre certains de ses employés. Lesdites réclamations totalisent une somme de 13 901 830 \$.

Les assureurs de la Ville ont pris fait et cause dans ces dossiers pour le compte de la Ville de Sainte-Adèle sous réserve des exclusions prévues aux différents contrats d'assurance.

À la date de signature des états financiers, il était impossible de prévoir l'issue de ces dossiers, la Ville contestant le bien-fondé de ces réclamations et par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers.

**D) Autres****Passif au titre des sites contaminés**

La ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés dont elle est responsable de la décontamination lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, lorsqu'il est prévu que des avantages économiques seront abandonnés et lorsqu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause. Aucun passif n'a été comptabilisé au 31 décembre 2023.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

En 2019, la Ville a redressé ses états financiers en matière de comptabilisation des subventions à recevoir du gouvernement du Québec afin de constater les revenus de transferts au moment de leur autorisation par le gouvernement cédant et lorsque les critères d'admissibilité étaient atteints, conformément à la norme comptable « SP 3410 - Paiements de transfert ». Au cours de l'exercice 2022, certaines subventions liées à des programmes où des critères d'admissibilité devaient être atteints ont été comptabilisées au moment de l'acceptation de la reddition de comptes par le gouvernement cédant et non en appariement avec l'atteinte des critères d'admissibilité, soit la réalisation de dépenses admissibles. Afin de faire refléter l'appariement des débiteurs avec les dépenses admissibles encourues par la Ville selon l'avancement des travaux, ces revenus de transferts doivent être comptabilisés dans l'année où les dépenses admissibles ont été constatées et c'est pourquoi des paiements de transfert ont été redressés pour l'année 2022. En conséquence de ce retraitement, les postes décrits ci-après, aux états financiers au 31 décembre 2022 ont été augmentés (diminués) des montants suivants :

<b>État de la situation financière</b>	
Débiteurs	1 940 936 \$
Revenus reportés	(274 079)\$
Excédent (déficit) accumulé	2 215 015 \$
<b>État des résultats</b>	
Transferts	2 215 015 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	2 215 015 \$
Excédent (déficit) accumulé au 31 décembre 2022	2 215 015 \$
<b>État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)</b>	
Excédent (déficit) de l'exercice	2 215 015 \$
Actifs financiers nets (dette nette) au 31 décembre 2022	2 215 015 \$
<b>État de l'excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales de l'exercice</b>	
Revenus d'investissement	2 215 015 \$
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	2 215 015 \$

**24. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par la Ville.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 25. Instruments financiers

### **Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

#### *Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
Non en souffrance	167 246 \$	179 052 \$
En souffrance		
moins de 3 mois	10 937 \$	549 \$
de 3 à 6 mois	6 961 \$	17 087 \$
de 7 à 12 mois	10 048 \$	18 767 \$
plus de 12 mois	59 458 \$	21 926 \$
	254 650 \$	237 381 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(54 275)\$	(44 033)\$
	<u>200 375 \$</u>	<u>193 348 \$</u>

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	44 033 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	10 242 \$
Montants recouvrés	- \$
Solde à la fin	54 275 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<b>31 décembre 2023</b>	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	6 804 706 \$	- \$	- \$	- \$	6 804 706 \$
Dette à long terme	4 551 000 \$	8 490 000 \$	7 483 000 \$	28 537 000 \$	49 061 000 \$
	<u>11 355 706 \$</u>	<u>8 490 000 \$</u>	<u>7 483 000 \$</u>	<u>28 537 000 \$</u>	<u>55 865 706 \$</u>

<b>31 décembre 2022</b>	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	5 010 745 \$	- \$	- \$	- \$	5 010 745 \$
Dette à long terme	4 513 000 \$	8 530 000 \$	7 616 000 \$	29 382 000 \$	50 041 000 \$
	<u>9 523 745 \$</u>	<u>8 530 000 \$</u>	<u>7 616 000 \$</u>	<u>29 382 000 \$</u>	<u>55 051 745 \$</u>

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Considérant que la Ville comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Ville prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2023 d'un montant de 106 726 \$.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>Revenus</b>					Redressé note 23
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	1	29 243 100	30 179 998		28 110 406
Compensations tenant lieu de taxes	2	690 340	715 554		677 425
Quotes-parts	3				
Transferts	4	704 320	1 032 178		1 780 007
Services rendus	5	1 381 090	1 298 220		1 528 713
Imposition de droits	6	2 619 250	3 372 468		4 476 740
Amendes et pénalités	7	130 000	165 846		217 558
Revenus de placements de portefeuille	8				
Autres revenus d'intérêts	9	392 330	995 147		652 061
Autres revenus	10	65 450	49 186		73 947
Effet net des opérations de restructuration	11				
	12	35 225 880	37 808 597		37 516 857
<b>Investissement</b>					
Taxes	13				15 886
Quotes-parts	14				
Transferts	15	5 393 879	3 992 235		4 654 078
Imposition de droits	16				
Autres revenus					
Contributions des promoteurs	17				
Autres	18		71 442		171 517
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19				
Effet net des opérations de restructuration	20				
	21	5 393 879	4 063 677		4 841 481
	22	40 619 759	41 872 274		42 358 338
<b>Charges</b>					
Administration générale	23	5 871 065	5 400 665	147 428	5 102 488
Sécurité publique	24	5 049 239	5 177 659	118 882	4 944 149
Transport	25	7 713 154	7 479 681	2 444 679	10 076 586
Hygiène du milieu	26	6 171 391	6 477 659	2 012 536	8 035 691
Santé et bien-être	27	208 560	269 430		177 190
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 471 657	1 428 736	16 591	1 428 714
Loisirs et culture	29	3 934 782	3 743 879	441 902	3 699 761
Réseau d'électricité	30				
Frais de financement	31	1 417 110	1 327 018		1 102 540
Effet net des opérations de restructuration	32				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	5 170 089	5 182 018	( 5 182 018 )	
	34	37 007 047	36 486 745		34 567 119
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	3 612 712	5 385 529		7 791 219

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations Redressé note 23
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	3 612 712	5 385 529	7 791 219
Moins : revenus d'investissement	2 (	5 393 879)(	4 063 677)(	4 841 481)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(1 781 167)	1 321 852	2 949 738
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4	5 170 089	5 182 018	5 170 089
Produit de cession	5	50 000	21 743	9 094
(Gain) perte sur cession	6	(50 000)	(21 704)	56 370
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	5 170 089	5 182 057	5 235 553
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		45 292	74 871
Remboursement de la dette à long terme	17 (	3 929 010)(	4 013 074)(	3 760 234)
	18	(3 929 010)	(3 967 782)	(3 685 363)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	(20 500))(	113 928)(	35 733)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		342 942	783 652
Excédent de fonctionnement affecté	21	852 820	957 595	342 711
Réserves financières et fonds réservés	22	(392 080)	(382 878)	(372 772)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	58 848	15 931	(12 942)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	540 088	819 662	704 916
	26	1 781 167	2 033 937	2 255 106
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		3 355 789	5 204 844

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b> Redressé note 23
<b>Revenus d'investissement</b>	1	4 063 677	4 841 481
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	256 332)(	133 184)
Sécurité publique	3 (	25 666)(	32 785)
Transport	4 (	1 628 888)(	3 221 753)
Hygiène du milieu	5 (	8 237 022)(	3 036 592)
Santé et bien-être	6 (	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	6 734)(	698)
Loisirs et culture	8 (	1 128 258)(	608 858)
Réseau d'électricité	9 (	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)
	11 (	11 282 900)(	7 033 870)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12 (	)	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13 (	)	)
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 708 965	4 189 310
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	113 928	35 733
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	6 352	116 566
Excédent de fonctionnement affecté	17	431 390	
Réserves financières et fonds réservés	18	853 038	521 390
	19	1 404 708	673 689
	20	(7 169 227)	(2 170 871)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	<b>(3 105 550)</b>	<b>2 670 610</b>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022 Redressé note 23
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	9 532 034	9 187 469	8 827 107
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	2 295 947	2 127 640	2 140 756
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	14 349 617	14 414 285	13 746 828
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	1 169 129	1 053 836	923 718
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	247 981	268 724	178 415
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		4 458	407
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	3 560 470	3 560 407	2 945 254
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	568 410	649 584	521 062
Autres	18			
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19	5 170 089	5 182 018	5 170 089
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
▪ Réclamations	21.1	58 000	28 532	73 397
▪ Mauvaises créances	21.2	32 990	(4 080)	22 588
▪ Autres	21.3	22 380	13 872	17 498
	22	37 007 047	36 486 745	34 567 119

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 509 853	6 016 354
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 742 573	1 653 558
Réserves financières et fonds réservés	3	4 753 210	5 146 169
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	2 401 232)(	2 502 994)
Financement des investissements en cours	5	(4 525 345)	(1 377 591)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	49 807 802	42 565 836
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	56 886 861	51 501 332
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	3 509 853	6 016 354
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	3 509 853	6 016 354
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Dette - Parc Claude-Henri-Grignon	12.1	371 278	350 000
▪ Activités de bienfaisance	12.2	2 349	2 349
▪ Camion incendie	12.3	64 500	85 300
▪ Budget - projets spéciaux	12.4	603 530	484 000
▪ Projets infrastructures	12.5	115 884	477 615
▪ Dépenses reportées	12.6	336 345	254 294
▪ Affectation - Aquequeduc	12.7	650 000	
▪ Affectation - Égout	12.8	855 687	
▪ Affectation - Environnement	12.9	750 000	
▪ Affectation - Pavage	12.10	493 000	
▪ Affectation - Logements abordables	12.11	500 000	
▪ Affectation - Changements climatiques	12.12	1 000 000	
	13	5 742 573	1 653 558
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	5 742 573	1 653 558

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	4 453 291
Organismes contrôlés et partenariats	22	4 905 555
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	126 414
Organismes contrôlés et partenariats	24	1 954
Montant non réservé		
Administration municipale	25	58 415
Organismes contrôlés et partenariats	26	160 461
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	107 725
Autres		
▪ Fonds de stationnements	30.1	7 365
	31	4 753 210
	32	5 146 169
	4 753 210	5 146 169

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
▪	45 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	504 506)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	91 236)(
Intérêts	56.2 (	1 950 114)(
Caution et décision arbitrale	57 (	2 545 856)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	144 624
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	160 556
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	144 624
	64 (	2 401 232)(
		2 502 994)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 201 134	822 857
Investissements à financer	66 ( 4 726 479)(	2 200 448)
	67 (4 525 345)	(1 377 591)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 86 715 779	80 614 936
Propriétés destinées à la revente	69 43 964	43 964
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 86 759 743	80 658 900
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 86 759 743	80 658 900
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ( 48 745 837)(	49 706 640)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 315 163)(	334 360)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 9 563 203	9 284 386
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 2 545 856	2 663 550
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( 36 951 941)(	38 093 064)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( )	)
	83 ( 36 951 941)(	38 093 064)
	84 49 807 802	42 565 836

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	(	)(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(	)(
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	(	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(	)(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	(	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	(	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	( ) ( )	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

**Description des régimes et autres renseignements**

Depuis le 1er janvier 2017 tous les pompiers de la Ville doivent participer au régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ). Ce régime de retraite à prestations déterminées est un régime multi-employeurs instauré par la FTQ. Sa particularité réside dans le fait que le risque de déficit est supporté par les employés alors que la cotisation de l'employeur est fixe. Elle est fixée en fonction d'un pourcentage de la rémunération de l'employé. La Ville n'est pas responsable des déficits le cas échéant. Afin de réduire le risque de déficit, l'indexation de la rente est financée, mais elle n'est pas garantie, contrairement à la rente, elle est conditionnelle à la bonne santé financière du régime. D'autres mesures s'appliquent également pour réduire le risque de déficit. La charge relative à ce régime est représentée par la cotisation due par la Ville en contrepartie des services rendus par les employés au cours de l'exercice.

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106	42 887	35 095
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110	42 887	35 095

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

**Description des régimes et autres renseignements**

La Ville offre à ses employés permanents des régimes de retraite sous la forme de REER collectif ou individuel. Trois régimes ont été créés, soit un régime par catégorie d'employés. La gestion de ces régimes est effectuée par des fiduciaires. Ces régimes sont des régimes à cotisations déterminées et la cotisation de la Ville est fixée en fonction d'un pourcentage de la rémunération pour les employés cadres et pompiers. Pour les employés cols bleus et blancs, la cotisation de la Ville est fixée, en partie, en fonction d'un pourcentage de la rémunération en plus d'un montant fixe versé pour chacun des employés. La charge relative à ces régimes est représentée par la cotisation due par la Ville en contrepartie des services rendus par les employés au cours de l'exercice.

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	546 147	549 690
Autres régimes	115		
	116	546 147	549 690

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6	6

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	5 575	5 204
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	18 788	17 538
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	13 055	13 468
	121	31 843	31 006

**Note**

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

TAXES		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	19 408 782	17 733 088
Taxes spéciales			
Service de la dette	2	3 773 838	3 434 353
Activités de fonctionnement	3		
Activités d'investissement	4		
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7	1 299 562	1 493 206
Activités de fonctionnement	8	1 585 412	1 406 062
Activités d'investissement	9		15 886
Autres	10		
	11	26 067 594	24 082 595
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12	1 893 162	2 052 955
Égout	13		
Traitement des eaux usées	14		
Matières résiduelles	15	1 969 327	1 806 044
Autres	16.1		
Centres d'urgence 9-1-1	17	74 921	69 703
Service de la dette	18	174 994	114 995
Pouvoir général de taxation	19		
Activités de fonctionnement	20		
Activités d'investissement	21		
	22	4 112 404	4 043 697
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	23		
Autres	24		
	25		
	26	4 112 404	4 043 697
	27	30 179 998	28 126 292

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	729	702
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30	9 334	9 334
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31	247 083	254 076
Cégeps et universités	32	12 316	12 580
Écoles primaires et secondaires	33	266 766	267 958
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35	536 228	544 650
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	36	4 520	4 206
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37	1 066	1 130
Taxes d'affaires	38		
	39	5 586	5 336
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41	5 294	5 676
	42	5 294	5 676
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44	168 446	121 763
	45	168 446	121 763
	46	715 554	677 425

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	47	2 650	
<b>Sécurité publique</b>			
Police	48		
Sécurité incendie	49		2 511
Sécurité civile	50		
Autres	51		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	52	144 343	325 316
Enlèvement de la neige	53		
Autres	54		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	55		
Transport adapté	56		
Transport scolaire	57		
Autres	58		
Transport aérien	59		
Transport par eau	60		
Autres	61	2 445	
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	3 223	
Réseau de distribution de l'eau potable	63	70 626	101 091
Traitement des eaux usées	64	77 819	26 703
Réseaux d'égout	65	135 497	98 957
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	66		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	67	208 594	174 974
Tri et conditionnement	68	13 049	8 065
Autres	69		
Autres	70		
Cours d'eau	71		
Protection de l'environnement	72		
Autres	73		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	74		
Sécurité du revenu	75		
Autres	76		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	77		
Rénovation urbaine	78		
Promotion et développement économique	79		
Autres	80		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	81	66 381	27 991
Activités culturelles			
Bibliothèques	82	55 588	46 415
Autres	83	26 132	23 223
<b>Réseau d'électricité</b>	84		
	85	806 347	835 246

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>		
<b>Administration générale</b>	86	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	87	
Sécurité incendie	88	
Sécurité civile	89	
Autres	90	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	91	1 814 567
Enlèvement de la neige	92	2 488 820
Autres	93	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	94	
Transport adapté	95	
Transport scolaire	96	
Autres	97	
Transport aérien	98	
Transport par eau	99	
Autres	100	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	2 357
Réseau de distribution de l'eau potable	102	700 945
Traitement des eaux usées	103	3 235
Réseaux d'égout	104	717 749
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	105	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	106	502 422
Tri et conditionnement	107	
Autres	108	
Autres	109	
Cours d'eau	110	
Protection de l'environnement	111	
Autres	112	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	113	
Sécurité du revenu	114	
Autres	115	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	116	
Rénovation urbaine	117	
Promotion et développement économique	118	
Autres	119	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	120	565 913
Activités culturelles		215 442
Bibliothèques	121	
Autres	122	
<b>Réseau d'électricité</b>	123	
	124	3 992 235
		4 654 078

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125		
Péréquation	126		
Neutralité	127		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		768 394
Fonds de développement des territoires	130		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	225 831	176 367
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC			
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133		
Autres	134		
	135	225 831	944 761
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	5 024 413	6 434 085

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
<b>Administration générale</b>			
Grefe et application de la loi	137	631 820	789 295
Évaluation	138		
Autres	139		
	140	631 820	789 295
<b>Sécurité publique</b>			
Police	141		
Sécurité incendie	142	33 385	28 549
Sécurité civile	143		
Autres	144		
	145	33 385	28 549
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	146		
Enlèvement de la neige	147		
Autres	148		
Transport collectif	149		
Autres	150		
	151		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152		
Réseau de distribution de l'eau potable	153		
Traitement des eaux usées	154		
Réseaux d'égout	155		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	156		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	157		
Tri et conditionnement	158		
Autres	159		
Autres	160		
Cours d'eau	161		
Protection de l'environnement	162		
Autres	163		
	164		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	165	
Autres	166	
	167	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	168	
Rénovation urbaine	169	
Promotion et développement économique	170	
Autres	171	
	172	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	173	
Activités culturelles		
Bibliothèques	174	
Autres	175	183
	176	183
<b>Réseau d'électricité</b>	177	
	178	665 388
		817 844

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>			
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	179	136	664
Évaluation	180		
Autres	181	48 603	68 258
	182	48 739	68 922
<b>Sécurité publique</b>			
Police	183		
Sécurité incendie	184	79 588	92 968
Sécurité civile	185		
Autres	186		
	187	79 588	92 968
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	188	63 055	75 566
Enlèvement de la neige	189		
Autres	190		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	191		
Transport adapté	192		
Transport scolaire	193		
Autres	194		
Autres	195		
	196	63 055	75 566
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197		
Réseau de distribution de l'eau potable	198	35 110	90 464
Traitement des eaux usées	199		
Réseaux d'égout	200	4 340	14 493
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	201		
Matières recyclables	202		
Autres	203	2 801	2 978
Cours d'eau	204		
Protection de l'environnement	205		
Autres	206		
	207	42 251	107 935

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	208		
Sécurité du revenu	209		
Autres	210		
	211		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	212	47 350	38 250
Rénovation urbaine	213		
Promotion et développement économique	214		
Autres	215		
	216	47 350	38 250
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	217	326 419	305 072
Activités culturelles			
Bibliothèques	218	5 412	4 061
Autres	219	20 018	18 095
	220	351 849	327 228
<b>Réseau d'électricité</b>	221		
	222	632 832	710 869
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	1 298 220	1 528 713

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>			
Licences et permis	224	107 232	109 248
Droits de mutation immobilière	225	3 056 585	4 039 547
Droits sur les carrières et sablières	226	208 651	327 945
Autres	227		
	228	3 372 468	4 476 740
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>			
	229	165 846	217 558
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>			
	230		
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>			
	231	995 147	652 061
<b>AUTRES REVENUS</b>			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	21 704	(56 370)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		
Contributions des promoteurs	236		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237		
Contributions des organismes municipaux	238		5 500
Autres contributions	239	12 000	2 000
Redevances réglementaires	240		
Autres	241	86 924	294 334
	242	120 628	245 464
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>			
	243		

**ANALYSE DES CHARGES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Réalizations 2023			Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Conseil	1	671 341	6 744	678 085	563 919
Greffe et application de la loi	2	1 069 582	17 057	1 086 639	1 143 465
Gestion financière et administrative	3	1 793 057	54 285	1 847 342	1 821 713
Évaluation	4	425 202		425 202	344 293
Gestion du personnel	5	453 662	851	454 513	350 238
Autres					
▪ Primes d'assurances	6.1	749 616		749 616	878 860
▪ Autres	6.2	238 205	68 491	306 696	
	7	5 400 665	147 428	5 548 093	5 102 488
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Police	8	3 109 843		3 109 843	3 003 980
Sécurité incendie	9	1 947 239	118 882	2 066 121	1 812 833
Sécurité civile	10	11 032		11 032	9 110
Autres	11	109 545		109 545	118 226
	12	5 177 659	118 882	5 296 541	4 944 149
<b>TRANSPORT</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	13	3 751 938	2 189 560	5 941 498	6 569 308
Enlèvement de la neige	14	3 185 471	213 484	3 398 955	2 961 840
Éclairage des rues	15	149 834	2 387	152 221	204 993
Circulation et stationnement	16	254 447	39 248	293 695	249 712
Transport collectif					
Transport en commun	17	137 991		137 991	90 733
Transport aérien	18				
Transport par eau	19				
Autres	20				
	21	7 479 681	2 444 679	9 924 360	10 076 586

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023			Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	663 610	102 131	765 741	620 911
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 841 476	869 278	2 710 754	2 899 985
Traitement des eaux usées	24	953 241	529 851	1 483 092	1 347 989
Réseaux d'égout	25	742 365	469 619	1 211 984	1 175 986
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	26	420 265		420 265	276 758
Élimination	27	520 124		520 124	597 363
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	28	555 352		555 352	329 098
Tri et conditionnement	29	88 047	41 657	129 704	268 643
Matières organiques					
Collecte et transport	30	410 515		410 515	264 336
Traitement	31	135 525		135 525	126 029
Matériaux secs					
Autres	33				
Plan de gestion					
Autres	35				
Cours d'eau	36	31 131		31 131	21 896
Protection de l'environnement	37	116 008		116 008	106 697
Autres	38				
	39	6 477 659	2 012 536	8 490 195	8 035 691
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>					
Logement social	40	264 430		264 430	172 190
Sécurité du revenu	41				
Autres	42	5 000		5 000	5 000
	43	269 430		269 430	177 190

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 019 459	16 591	1 036 050	1 032 887
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	45				
Autres biens	46				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	47	402 318		402 318	389 720
Tourisme	48	6 959		6 959	6 107
Autres	49				
Autres	50				
	51	1 428 736	16 591	1 445 327	1 428 714
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
Activités récréatives					
Centres communautaires	52	249 507	51 646	301 153	272 647
Patinoires intérieures et extérieures	53	109 775	12 006	121 781	93 579
Piscines, plages et ports de plaisance	54	149 138	19 180	168 318	152 873
Parcs et terrains de jeux	55	1 765 194	168 257	1 933 451	1 664 167
Parcs régionaux	56				
Expositions et foires	57	196 750		196 750	187 157
Autres	58	95 986		95 986	75 075
	59	2 566 350	251 089	2 817 439	2 445 498
Activités culturelles					
Centres communautaires	60	207 736	186 706	394 442	370 074
Bibliothèques	61	571 045	4 107	575 152	590 764
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	62				
Autres ressources du patrimoine	63				
Autres	64	398 748		398 748	293 425
	65	1 177 529	190 813	1 368 342	1 254 263
	66	3 743 879	441 902	4 185 781	3 699 761

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67				
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>					
Dette à long terme					
Intérêts	68	1 195 118		1 195 118	974 840
Autres frais	69	127 442		127 442	127 293
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	70				
Autres	71	4 458		4 458	407
	72	1 327 018		1 327 018	1 102 540
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73				
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	5 182 018 (	5 182 018)		

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

## **Autres renseignements**

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	752 962	719 164
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3	111 369	
Conduites d'égout	4	5 007 900	1 089 760
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	2 356 232	3 221 123
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8	378 577	
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	19 885	
Autres infrastructures	11		422 806
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	114 878	232 299
Édifices communautaires et récréatifs	14	1 018 308	25 249
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	1 141 141	945 902
Ameublement et équipement de bureau	18	204 357	82 807
Machinerie, outillage et équipement divers	19	136 871	294 624
Terrains	20	40 420	136
Autres	21		
	22	11 282 900	7 033 870

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	752 962	719 164
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3	111 369	
Conduites d'égout	4	5 007 900	1 089 760
Autres infrastructures	5	2 754 694	3 643 929
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	2 655 975	1 581 017
	12	11 282 900	7 033 870

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	236 600	225 880	236 600	225 880
Réserves financières et fonds réservés	3	1 954		(124 461)	126 415
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	13 445 176	526 497	1 175 803	12 795 870
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	27 072 884	2 001 880	2 725 132	26 349 632
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	40 756 614	2 754 257	4 013 074	39 497 797
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	9 173 159	616 972	494 753	9 295 378
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	9 173 159	616 972	494 753	9 295 378
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	111 227	202 756	46 158	267 825
	15	9 284 386	819 728	540 911	9 563 203
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	9 284 386	819 728	540 911	9 563 203
	19	50 041 000	3 573 985	4 553 985	49 061 000
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21		5 118 014	5 118 014	
<b>Dette à long terme</b>	22	50 041 000	8 691 999	9 671 999	49 061 000

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	49 061 000
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	4 726 479
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	352 295
Débiteurs	8	9 295 378
Autres montants	9	267 825
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	43 871 981
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	43 871 981
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	5 689 241
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	49 561 222
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	49 561 222
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	425 202	326 811
Autres	3	250 991	213 860
<b>Sécurité publique</b>			
Police	4		
Sécurité incendie	5	11 793	10 663
Sécurité civile	6		
Autres	7		
<b>Transport</b>			
Réseau routier	8		
Transport collectif	9	116 129	90 733
Autres	10		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout	11		
Matières résiduelles	12	1 598 542	1 306 465
Cours d'eau	13	28 506	21 896
Protection de l'environnement	14		
Autres	15		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	16		
Autres	17		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	18	49 679	49 949
Rénovation urbaine	19		
Promotion et développement économique	20	171 336	153 815
Autres	21		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	22	874 105	743 062
Activités culturelles	23	34 124	28 000
<b>Réseau d'électricité</b>			
	24		
	25	3 560 407	2 945 254

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	11 282 900	7 033 870
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	11 282 900	7 033 870

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	32,00	33,00	56 510,00	3 217 738	703 226	3 920 964
Professionnels	2						
Cols blancs	3	36,00	33,00	58 165,00	1 994 284	520 841	2 515 125
Cols bleus	4	43,00	38,00	87 219,00	2 741 641	676 204	3 417 845
Policiers	5						
Pompiers	6	13,00	35,00	25 243,00	936 000	174 436	1 110 436
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	124,00		227 137,00	8 889 663	2 074 707	10 964 370
Élus	9	7,00			297 806	52 933	350 739
	10	131,00			9 187 469	2 127 640	11 315 109

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2			5 580		5 580
Réseau de distribution de l'eau potable	3	40 287	334 729	203 332		578 348
Traitement des eaux usées	4	28 342		152 211		180 553
Réseaux d'égout	5	36 211	712 515	385 712		1 134 438
Autres	6	697 814	1 339 852	1 047 828	40 000	3 125 494
	7	802 654	2 387 096	1 794 663	40 000	5 024 413

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	1 777	407
Autres	3	18 502	16 491
	4	20 279	16 898
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	5 337	5 718
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	5 337	5 718
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	645 286	498 394
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	645 286	498 394
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	38 331	39 962
Réseau de distribution de l'eau potable	17	208 606	184 112
Traitement des eaux usées	18	36 509	39 282
Réseaux d'égout	19	163 247	128 319
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21	6 925	7 091
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	453 618	398 766
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	66 836	69 238
Autres	34		
	35	66 836	69 238
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	23 137	24 099
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38	112 525	89 427
	39	135 662	113 526
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	1 327 018	1 102 540

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Michèle Lalonde	1.1 Maire	70 934	16 748	15 470	
Arielle Beaudin	1.2 Conseiller	17 244	7 931		
Gaetan Gagné	1.3 Conseiller	18 064	8 308		
David Huggins-Daines	1.4 Conseiller	18 105	8 327		
Alexandre Laganière	1.5 Conseiller	17 800	8 187		
Jean-François Robillard	1.6 Conseiller	17 244	7 931		
Richard Allard	1.7 Conseiller	17 524	8 060		

**Note**

La rémunération des élus ne comprend pas l'allocation de départ et de transition. Une provision pour l'allocation de transition a été comptabilisée mais non versée pour le poste de maire au montant de 46 102 \$. Une provision de départ a été comptabilisée et non versée pour les postes de maire et conseillers au montant total de 9 296 \$.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	6 500 000 \$
<b>Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	328 943 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 284 659 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 1 149 772 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 \_\_\_\_\_ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 \_\_\_\_\_ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

Évimbec Ltée

Durée de 6 ans de 2023 à 2028.

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 318 480 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 \_\_\_\_\_ \$

- b) autres formes d'aide

42 \_\_\_\_\_ \$

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \_\_\_\_\_ \$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

46 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien préventif

47 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \_\_\_\_\_ \$

Systèmes de drainage

51 \_\_\_\_\_ \$

Abords de routes

52 \_\_\_\_\_ \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 \_\_\_\_\_ \$

- b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \_\_\_\_\_ \$

- c) Total des frais encourus admissibles

56 \_\_\_\_\_ \$

- d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

- e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution 58 \_\_\_\_\_

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

59

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 60 2019-324

b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-21

12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_

*Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 \_\_\_\_\_

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 \_\_\_\_\_

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_

f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_

g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_

*Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*

h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 1 009

i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 317

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Règlement*

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)?

72

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? 1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

- Si oui, présentez-vous le budget consolidé? 2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? 3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? 4

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? 5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? 6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? 7

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? 8

- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? 9

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

## ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Fonction du signataire : \_\_\_\_\_

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière  
modification : 2024-06-17 08:20  
\_\_\_\_\_